



OFFRE D'EMPLOI **(Affichage à l'externe)**

POSTE - TECHNICIEN EN BÂTIMENT ***(Inspecteur en bâtiment – senior)***

Date d'affichage : 17 juillet 2020

Type de poste : Syndiqué, temps plein

La Municipalité de Pontiac est située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Adjacente au secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau, le vaste territoire de 446,87 kilomètres carrés de Pontiac est borné au sud par la rivière des Outaouais qui trace la frontière avec l'Ontario. La Municipalité compte une équipe de plus de 50 employé(e)s et détient une population de plus de 5 900 personnes. Pontiac offre un milieu de vie unique à ses citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le Parc de la Gatineau. Ses résidents apprécient vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des avantages liés à la proximité des centres urbains.

Tâches et responsabilités

- Répondre, informer et conseiller les citoyens sur toutes questions relatives au Service de l'urbanisme.
- Analyser les demandes des requérants et émettre les permis et certificats en conformité avec la réglementation applicable.
- Procéder aux inspections requises pour s'assurer que les règlements soient respectés dont principalement le suivi de la conformité des travaux autorisés.
- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Assurer le traitement et le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme.
- Émettre des avis et des constats d'infraction lors de litiges.
- Représenter la Municipalité à titre de témoin à la cour.
- Régler les litiges entourant les clôtures de lignes, les fossés de lignes et les découverts en milieu agricole.

Cette description de tâches n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux. La personne peut être appelée à accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences et compétences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaire en aménagement du territoire, en urbanisme ou en toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipal;
- Posséder une excellente connaissance et compréhension du Code municipal et des autres lois et règlements;
- Être familier avec l'application des lois et des règlements suivants :
 - La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des règlements qui en découlent;
 - La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ);
 - La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
 - Le Q-2, r.22 – Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, bureautiques et logiciels couramment utilisés dans le monde municipal (Accès Cité Territoire (atout), suite Office, Outlook, etc.);
- Avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais, autant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture.

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées

- Agir avec tact et diplomatie envers le public et faire preuve de bon jugement;
- Être en mesure de résoudre des conflits et avoir un bon sens politique et faire preuve de bon jugement;
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme, d'autonomie et de bon jugement;
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance;
- Rigueur dans l'application des tâches et respect des procédures;
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Capacité à résoudre des problèmes et être axée sur la solution;
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

Statut et conditions salariales

Il s'agit d'un poste permanent temps plein. L'horaire de travail est de 8 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi pour 35h/semaine.

Le salaire de base établi selon la convention collective des employé(e)s syndiqué(e)s est de 28,02 \$/h. Cette offre d'emploi s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Si vous avez le profil recherché, veuillez nous faire parvenir une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae en indiquant la mention poste de *Technicien en bâtiment* sur

l'enveloppe, par courrier électronique ou par télécopieur, et ce, avant le 21 août 2020, à 16 heures. Veuillez adresser votre correspondance à l'attention de M. Louis Montgrain, Directeur du Service de l'urbanisme.

Par la poste : Municipalité de Pontiac, 2024 route 148, Pontiac, Québec, J0X 2G0.

Par courriel : montgrain.louis@municipalitepontiac.ca

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Nous vous remercions de votre intérêt et communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Date d'entrée en poste

Suite à une résolution du conseil municipal.